

Réunion GPIL 03/11/2025 | 12-14h

Présents : Sébastien, Dominique S., Manon, Dominique V., Hélène, MF, Mickaël, Isabel, Jef

Excusés : Véro

Animateur : Isabel

Secrétaires : Mickaël + Jef

Organisateur prochain GPIL : Dominique S.

1. Convention épicerie

Le projet de convention a été présenté en conseil municipal. La convention fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal (date non fixée).

A revoir à la prochaine réunion...

2. Caisse commune

La CCAMPA fera son AG à Brie. Le conseil municipal a donné son accord pour le prêt gracieux de la salle des Fêtes et de la cuisine.

Il est possible de s'inscrire pour le repas. (tous les adhérents de la caisse ont déjà reçu un mail).

3. Montant du stock

On est actuellement aux environs de 7000€ de stock

1. Augmenter le montant du stock assuré ? Accord, Hélène s'en charge (MAIF)

2. Responsabiliser les animateurs produits pour surveiller le stock > Hélène s'en charge en tant que référente des animateurs produits . Leviers d'action sur le montant total du stock :

- Le rayon charcuterie
- Le vin (produits chers)
- Les produits à faible rotation
- (...)

(email du référent du groupe produit : produits@epicebrie.org)

4. Inventaire

Le dernier inventaire date du 22 août. Il faut en faire un rapidement.

Dates retenues : le 11 Novembre 10h-12h (Manon, Mickaël, Jef sont volontaires) et le 29 décembre 9-11h pour le dernier inventaire de l'année.

Les dates déjà proposées par Véronique pour 2026 sont validées. Véronique a pris en charge la planification des inventaires et créera les créneaux correspondants dans le planning.

5. Dates d'ouverture de fin d'année

On ouvre toutes les permanences pendant les fêtes : 27/12, 30/12 et 03/01

6. Stockage des produits frais

Proposition spontanée de subventions par les mairies d'Unzent et Esplas pour l'achat d'un frigo.

Faire aussi une demande de subvention à la CCPAP ?

Appel à dons > Cagnotte (avec contrepartie tombola dont le gain sera un ou plusieurs paniers garnis de nos producteurs)

Sébastien se propose de rédiger une lettre pour les mairies des communes concernées par l'épicerie, ainsi qu'un courrier pour la CCPAP.

Jef envoie à Sébastien nombre de familles et nombre de producteurs par commune

7. Produits avec marge

Ce cas existe déjà et l'épiceBrie ne s'interdit pas de faire des marges/bénéfices si le producteur est en accord et nous fait sa remise « professionnels » tout en nous demandant de vendre à son prix public.

Il faut simplement corriger les prix de tous les produits à l'épicerie pour correspondre au tarif public.

Donc ils continuent à nous faire leur tarif achat professionnel et nous vendons à leur tarif public comme ils nous le demandent.

8. Horaires d'hiver / ouverture du mardi

Passage aux horaires d'hiver entre 16h30 et 18h à partir du 18 Novembre.

9. Collectif "Soutenons Nicole"

Accord pour une communication sur le sujet par mel aux adhérents.